INSTITUT de FORMATION TECHNIQUE et de SECURITE

CONDUCTEURS DE CRIBLEUSE DE PLAGE

FORMATION INITIALE / RECYCLAGE

Public visé par la formation

Toute personne appelée à utiliser un engin de nettoyage du sable de plage.

Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences.

Pré-requis

Aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite des cribleuses.

Objectifs de la formation

Acquérir le professionnalisme nécessaire pour utiliser en sécurité les cribleuses de plage et obtenir une évaluation des connaissances en vue de la délivrance par l'employeur d'une autorisation de conduite.

Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en présentielle.

L'aller retour « théorie - pratique » est la modalité choisie : alternances d'apports théoriques et mises en situation pratique.

Évaluation de la formation / Sanction de la formation

Examen des connaissances théoriques et pratiques, acquises au cours du stage (théorie : QCM - Pratique : exercices pratiques).

Délivrance d'une attestation de formation avec avis du formateur sur l'aptitude pratique à conduire les engins en sécurité et d'une autorisation de conduite préremplie.

<u>Durée de la formation, modalités d'organisation,</u> tarifs, contact

Durée : 07 à 14 heures (à définir en fonction du niveau des stagiaires et du nombre d'engins)

Horaires: 08h30 - 12h00 / 13h00 - 16h30 Lieux: Sites de l'entreprise, la Mairie...

Dates : sessions intra uniquement - à définir

Groupe de 1 à 6 personnes

Formateurs principaux : Formateurs spécialisés en santé et sécurité au travail.

Tarifs: sessions intra uniquement - nous consulter

Contact: 04 92 12 01 06 - iftsformation@wanadoo.fr

CONTENUS DE LA FORMATION

Enseignement Théorique:

- Etude de la réglementation en vigueur : l'Autorisation de conduite
- La Recommandation CNAM R 482
- Les différents types d'engins et leurs classifications
- Le décret N° 98-1084 du 02.12.1998
- Vérification de la connaissance du code de la route
- Sécurité propre au conducteur
- Sécurité relative à l'environnement de la machine
- Règles de sécurité à respecter sur un site
- L'évaluation des risques encourus
- Les Equipements de Protection Individuelle

ENSEIGNEMENT PRATIQUE:

- Description de l'engin et des principaux organes
- Vérifications journalières et préparatifs de mise en route
- Entretiens périodiques
- Travaux de criblage de sable
- Déplacements sur route et précautions

VÉRIFICATIONS DES CONNAISSANCES

I.F.T.S. 16 Boulevard des Jardiniers - 06200 NICE - Tel : 04 92 12 01 06 SIRET : 379 812 290 00052 - A.P.E. : 8559A - N° de déclaration d'activité : 93 06 01878 06